



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20230223-20230223_D0004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 23 février 2023

Nombre de membres :

En exercice	14
Présents	10
Votants	11
Pouvoirs	1

Date de convocation : 16/02/2023

Date d'affichage : 16/02/2023

Le vingt-trois février deux mil vingt-trois, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Étaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Françoise WEINEL ; Laëtitia MOREAU ; Aurélien HERISSON ; Benoît COUTANT ; Éric DEBEFFE ; Laurent MALEVAL.

Absents excusés : Virginie MOREAU ; Mathieu GAULTIER ; Sébastien BOUZINARD ; Florence DEBRUYNE

Pouvoirs : Florence DEBRUYNE (pouvoir à Monique GAULTIER).

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20230223_D0004

Objet : Aide à l'investissement – habitat inclusif - département

Madame le Maire informe le conseil que le département subventionne l'aide à l'investissement pour les surcoûts liés à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie des habitats inclusifs de la programmation 2022-2029.

Le soutien du Département pourrait se formaliser par l'allocation d'un forfait de 2000 € par logement au sein de notre projet d'habitat inclusif.

Madame le Maire propose de déposer un dossier de demande d'aide à l'investissement pour les surcoûts liés à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande d'aide à l'investissement pour les surcoûts liés à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	11
---------------	---	-------------------	---	-------------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **27/02/2023**

Publication par voie électronique le **27/02/2023**

Le Maire,
Monique GAULTIER



Le secrétaire de séance,
Dominique MANCEAU

